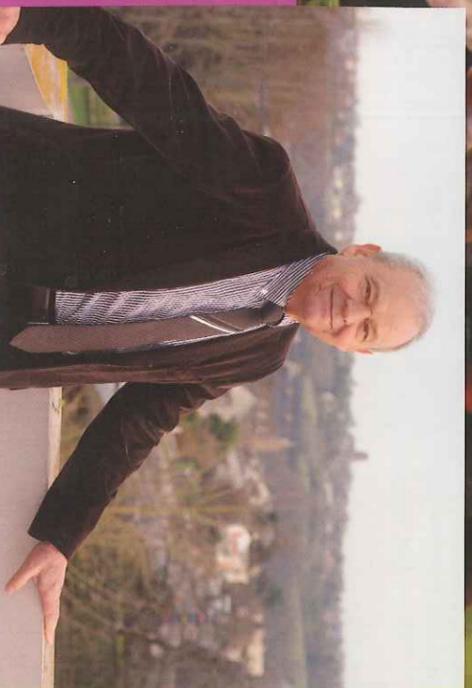




Agneaux Contact

Joyeuse fête SAINT JEAN



Habitants d'Agneaux, chers amis,
Dans cette nouvelle édition d'Agneaux Contact, vous trouverez tout d'abord une présentation de notre budget. Vous pourrez constater que notre souci est de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de pouvoir réduire l'endettement de notre commune et autofinancer nos investissements, sans augmenter les taux des impôts locaux pesant sur les ménages.

Nous continuons par ailleurs à améliorer vos conditions de vie, que ce soit par la modernisation de l'éclairage de notre voirie, la poursuite de l'enfouissement des réseaux, l'amélioration de l'accès aux bâtiments publics et des voies de circulation pour les personnes à mobilité réduite.
Tous ces dossiers mobilisent notre énergie et je continuerai, avec mon équipe, à travailler pour rendre toujours notre commune plus attractive.
J'en profite pour rendre hommage, au nom des élus, au dévouement de nos employés communaux qui, chacun dans son secteur, participent au fonctionnement de nos différentes structures.

Comme vous le savez, une grande communauté d'agglomération Saint-Loise regroupant 73 communes et près de 70 000 habitants verra le jour le 1^{er} janvier 2014. La mise en place de cette structure demandera du temps et beaucoup de réflexion. Nous vous tiendrons prochainement informés de ces évolutions.

Enfin, à l'approche de notre fête Saint Jean qui précède la période estivale, permettez-moi de vous inviter tous à ce grand moment de rencontre autour de nombreuses animations, dont notre célèbre feu d'artifice.

Bonnes vacances à tous.
Bien cordialement.

Votre Maire
Alain MÉTRAL

BILAN 2012

1. Section de Fonctionnement

Au 31 décembre 2012, le solde des recettes sur les dépenses de fonctionnement est positif de 478 163 € (357 196 € prévus au budget primitif). Ce résultat est majoré du versement de l'attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle au titre de l'année 2012 d'un montant de 100 000 €, désormais perçue en décembre de l'année N (au lieu de janvier de l'année N+1).

Après déduction de cette ressource exceptionnelle en 2012, le résultat corrigé est supérieur aux prévisions de l'ordre de 30 000 €, qui s'explique par un surcroît de dépenses de l'ordre de 60 000 € et un surplus de recettes de 90 000 € (hors fonds départemental de taxe professionnelle).

Les dépenses supérieures aux prévisions concernent les énergies (+ 20 000 €), les honoraires liés aux procédures judiciaires et à la mise en place des contrats avec les professionnels de santé « maison médicale » (+ 25 000 €), les frais de personnel dus aux remplacements plus importants que prévus pour congés de maternité et arrêts maladie (+ 8 000 €), ainsi qu'au paiement d'une nouvelle contribution obligatoire au titre du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (5 000 €). Cette somme sera en augmentation chaque année pour atteindre environ 50 000 € en 2016.

Les recettes courantes de fonctionnement sont également supérieures aux prévisions en raison d'une sous-estimation de recettes d'impôts et taxes (+ 41 000 €) et des remboursements d'indemnités des assurances maladie/maternité (+ 52 000 €).

L'excédent de fin d'exercice de la section de fonctionnement est, pour l'essentiel, destiné, avec la dotation aux amortissements, à l'auto-financement de tout ou partie des investissements de l'année suivante.

2. Section Investissements

Pour l'exercice 2012, les dépenses d'investissements concernent principalement la Maison Médicale, mise en service le 1er février 2013, pour laquelle un emprunt de 2,8 millions d'euros a été souscrit en fin d'année 2011.

Pour les autres travaux de voiries, d'éclairage public et d'entretien des bâtiments communaux, il n'a pas été fait appel à l'emprunt.

Ainsi, en 2012, notre commune s'est désendettée de 512 000 €.

L'ensemble des dépenses d'équipement de l'exercice s'élève à 2 750 000 €, auquel s'ajoutent les remboursements d'emprunts en capital.

Au 31 décembre 2012, le solde des recettes sur les dépenses d'investissement est positif de 140 335 €.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2013

1. Dépenses de Fonctionnement

Le contexte économique et financier, dans lequel évolue l'État et les collectivités locales, nous contraint plus que jamais à faire bon usage des deniers publics en maîtrisant les dépenses de fonctionnement sans altérer la qualité des services proposés à la population.

Les dotations de fonctionnement, versées par l'État aux collectivités locales, sont gelées depuis 2011 : elles doivent diminuer à partir de 2014, l'objectif étant d'associer les collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics nationaux.

Dans ces conditions, il n'y a d'autre voie que de modérer les dépenses de fonctionnement dans le but de ne pas alourdir la fiscalité des ménages au-delà des évolutions liées à la revalorisation annuelle des bases d'imposition par l'État, tout en permettant un autofinancement suffisant des investissements afin de poursuivre notre désendettement.

Le Budget Primitif voté pour l'année 2013 prévoit :

- Une augmentation des dépenses à caractère général, consécutive à la mise en service de la maison médicale. Il s'agit des dépenses d'énergies (eau, gaz, électricité), de téléphone et d'entretien du bâtiment, qui feront l'objet d'une refacturation aux professionnels de santé, à l'exception du coût d'entretien des espaces communs.
- Une stabilité des frais de personnel, permis par une bonne gestion des effectifs en lien avec les départs à la retraite.
- Une augmentation des charges financières consécutive au financement de la Maison Médicale, sachant que les subventions perçues et les loyers versés par les professionnels de santé couvrent l'intégralité des remboursements d'emprunt (capital et intérêts). Au-delà, cet investissement constituera pour la commune une source de profit durable.
- L'incidence du transfert en année pleine de la compétence « sports » vers la communauté d'agglomération. Cette opération est neutre financièrement, les charges transférées viennent en diminution de l'attribution de compensation (ressource issue de l'ancienne taxe professionnelle reversée aux communes par la communauté d'agglomération).
- Une stabilité de la part communale de la fiscalité locale (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti).

2. Dépenses d'investissement

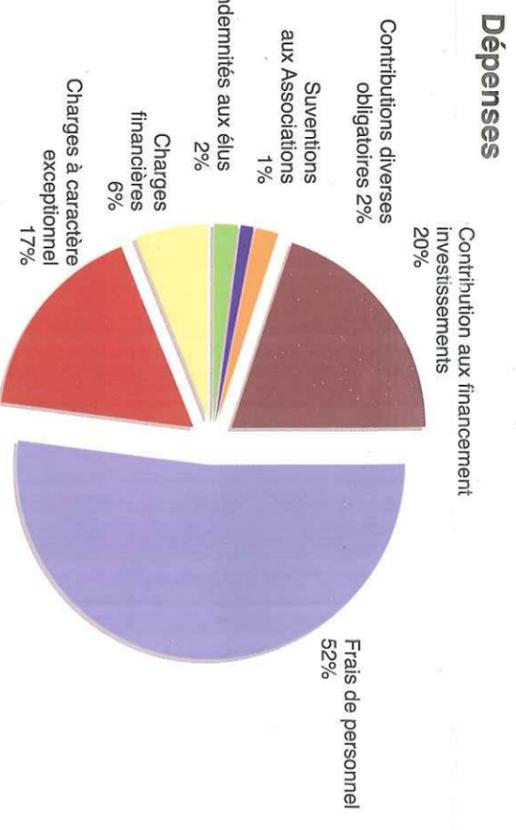
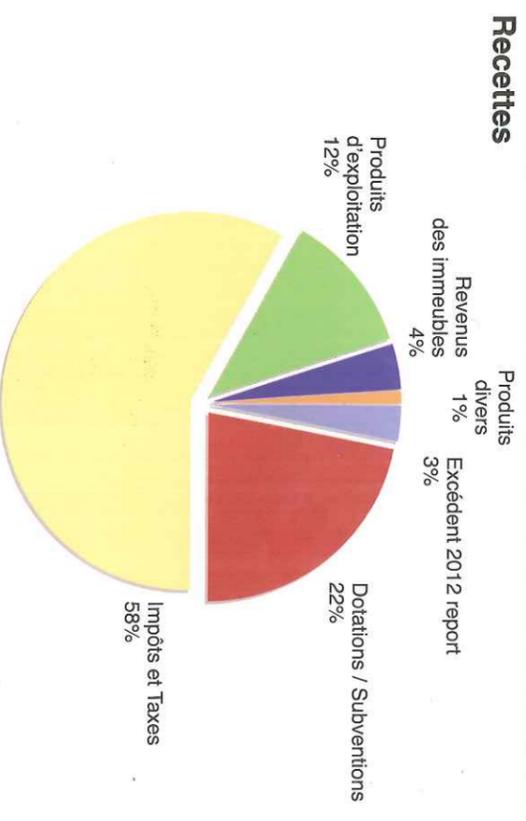
Les investissements structurels étant réalisés, à compter de 2013 les dépenses prévues portent sur le gros entretien des voiries et bâtiments communaux, la mise aux normes des accès pour les personnels handicapés, le renouvellement des matériels et équipements devenus obsolètes, ainsi que l'amélioration constante de la sécurité, des conditions de travail et du cadre de vie.

La programmation de ces investissements est prévue sans recours à l'emprunt pour l'année 2013. Pour les années suivantes, compte tenu des contraintes financières imposées aux collectivités locales, le désendettement de notre commune restera un objectif constant.

Ces orientations sont traduites dans le budget primitif de l'année 2013, dont les masses financières vous sont présentées ci-après.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour l'exercice 2013, le Budget Primitif de la section s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de la somme de 4 387 633 €, selon la répartition suivante :



SECTION D'INVESTISSEMENTS

Le budget primitif de la section d'investissements s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 801 937 €. Il comprend le remboursement de la part des annuités d'emprunts en capital ainsi que les principaux projets suivants :

Principaux Investissements	
Bâtiments école M. Ravenel	31 000,00 €
Voie publique	10 000,00 €
Mouchette et Square Robinson	53 000,00 €
Rue de la Banque	139 000,00 €
Rue Xavier Antoine	Reprise voirie
Résidence du Manoir	Reprise voirie
Contre-allée Général de Gaulle	Effacement des réseaux
Rues de Touraine, de Picardie et d'Auvergne	Eclairage public
Allée entre foyer-logement et stade	Eclairage public
Place de la Mairie	Eclairage public
	25 000,00 €
	17 000,00 €

Le quartier de la Mouchette : Cécile, Léone, Paul... et les autres

Mon chef (un breton !) me suggère de faire un petit reportage sur le quartier de la Mouchette. « Tu vas voir, le sujet me paraît sympa ». Mais quelle mouche l'a piqué ? Ah bon ! Au départ, je n'y croyais pas trop, mais il faut reconnaître qu'à l'arrivée c'est autre chose. Alors retour en apnée sur la période des années 63 – 64, que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître...



A gauche Léone HUBERT au centre Cécile LEMIERE et à droite Paul HUBERT.

C'est en effet dans ces années là que les premiers HLM de la Mouchette ont été érigés. Pourquoi la Mouchette ? C'est en effet une bonne question dont la réponse n'est pas facile à donner. On trouve trace de ce « lieu-dit » sur un plan cadastral de 1836. Donc la Mouchette existait avant. Reste à en connaître l'exacte origine.

Qu'importe. Maintenant, il fallait trouver les personnages. Aussi Cécile LEMIERE (77 ans), Léone (84 ans) et Paul HUBERT (82 ans) sont les trois mousquetaires sur qui j'ai fait mouche... Bien m'en a pris, car j'en ai appris ! « Avant, on habitait dans des baraquas qui étaient situées au niveau de l'actuel groupe FIM. Comme on était dans les plus anciens, nous étions prioritaires pour aller à la Mouchette », commente Cécile. Même son de cloche de la part de Léone et Paul. « Nous sommes arrivés le 8 mars

1964. Moi j'étais charcutier à Granville. J'ai travaillé pour HOUDEVIER et j'ai fait les marchés pendant 34 ans. Alors, on a suivi le « patron » et nous avons atterri ici ». Sacré Paul, une bonne figure agnelaise. Lui qui a été « porte drapeau » pendant 22 ans, a laissé sa place à... un plus jeune.

N'empêche que mine de rien, ces personnages sont là depuis presque un demi-siècle, car cela fera 50 ans l'an prochain. Une vie. Et Cécile d'ajouter : « Je suis bien ici, j'ai mes enfants à proximité, je vais encore au club du 3ème âge. Je ne changerai pour rien au monde ». Echos partagés par Léone qui précise « On a les bus, la Poste et les commerces, le tout dans un tout petit rayon. Que demander de mieux ».

Tout doucement, voire à pattes de mouche, je leur signale, qu'il paraît que dans le temps, le quartier était un peu mal famé... Léone acquiesce « C'est vrai, on avait mauvaise réputation, on était mal renommé, mais finalement c'est redevenu plus calme. » Et Cécile de préciser : « Il y avait beaucoup de jeunes, ceci explique peut-être cela. Mais en définitive, ce n'est qu'une question d'éducation ». Et elle sait ce que c'est Cécile, car avec les quatre enfants qu'elle a eue, son métier de femme au foyer prend toute son importance.

Dans ce quartier ouvrier, on ne se plaint pas. La vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille, mais qu'importe. Les trois « anciens » sont unanimes : « Il n'y a pas plus de mauvais que de bons souvenirs. La vie a été faite de travail avec le respect des autres ». Tous ont connu les trois derniers maires (Pierre DE GOUVILLE, Edmond PIEDAGNEL et Alain MÉTRAL), avec une remarque de Cécile : « Monsieur DE GOUVILLE savait ce que c'était de vivre ». Toute une époque. Cécile se souvient également de la neige tombée en 1987. « Un hiver bien rude et froid. Il y en avait haut. On se relevait la nuit pour remplir la chaudière à bois ». Paul



La Mouchette en 1964.



La Mouchette de nos jours.

sourit, sous sa moustache...mouchetée, en tablier de sapeur « J'ai même vu des gens qui descendaient la route de Coutancees en ski ».

Un tout petit regret commun cependant : le fait qu'il n'y avait pas grand chose dans le quartier pour les jeunes. Paul, le footeux, précise : « Les jeunes jouaient au ballon sur les pelouses, cela posait parfois des problèmes de voisinage. Ensuite, ils sont partis sur le terrain du curé, mais il n'existe plus ». (le terrain...)

Dans ce temps là, il n'y avait pas de fête de quartier, on ne connaissait pas cela. Cécile note : « C'est difficile dans ce nouveau contexte d'en faire. Les gens et les mentalités ont changé et puis il y a ceux qui font du bruit jusqu'à 2-3 heures du matin ». Dur, dur d'être un ancien ! Mais la fête Saint Jean est toujours présente dans leur tête et Léone d'ajouter « Il y avait les feux de la Saint Jean, on défilait dans le quartier. Maintenant on voit le feu d'artifice de chez nous et également ceux de Saint-Lô et Saint-Georges-Montocq ». Le tout sans bouger. Veinards !

Cela aurait pu durer une bonne demi-journée. D'autant que d'autres personnes auraient pu y participer, tel que les BLONDE, TABARD et autre LAURENCE, pour ne citer que ceux là. Qu'importe, qu'ils ne prennent pas la... mouche, ce sera pour une autre fois. Je laisse Cécile, Léone et Paul à leurs souvenirs. Ils sont beaux. Les yeux parlent. Intraissables.

Christian DELANOË - Conseiller Municipal.

L'aménagement d'un rond-point route de Coutancees



Un rond-point situé route de Coutancees à Agneaux, au débouché de la voie communale de la Fouquelinière, a été aménagé pour :
- d'une part, desservir le parc d'activités « Le Flanquet » de la Communauté d'Agglomération, comprenant 6 lots répartis en 2 îlots d'une superficie comprise entre 4 800 m² et 13 500 m².
- d'autre part, accueillir le transfert d'un établissement de santé.

En complément du carrefour aménagé route de Coutancees, le parc d'activités sera desservi depuis la voie communale de la Fouquelinière qui relie la route départementale RD 972 à la route de la Chapelle. La voie communale sera élargie.

Un second rond-point sera également aménagé le long de la voie communale. Il servira d'accès à la future polyclinique ainsi qu'à la Société AGRILEADER située parc du Flanquet. Cette opération montre la volonté de la ville d'Agneaux et de la Communauté d'Agglomération Saint-Loise à dynamiser le plein essor de notre territoire.

Amélioration de la circulation et mise en accessibilité de la voirie

Le 22 mars 2013, à l'initiative d'Alain SÉVÉQUE, adjoint chargé de la sécurité, les riverains de l'allée du Bois, des rues des Hauts-Vents et des Capucines ont été conviés à une réunion de concertation en vue de sécuriser leurs voies de desserte, améliorer la circulation et le stationnement et permettre un libre accès aux personnes à mobilité réduite.

Chacun a pu s'exprimer et un consensus a été trouvé par la mise en sens unique des rues concernées et la matérialisation des stationnements retenus.

Parallèlement, les travaux de mise en accessibilité de la voirie communale d'Agneaux vont se poursuivre par la réalisation de bateaux au droit des passages piéton.

On n'arrête pas le progrès !

Trois nouveaux outils pédagogiques à l'École Marie Ravenel

Dans le cadre du plan « écoles numériques rurales », beaucoup d'écoles primaires sont dotées de tableaux interactifs et les villes, à leur tour, vont en faire l'acquisition. La municipalité a commencé à équiper l'école Marie Ravenel de ces nouveaux matériels pédagogiques interactifs.

Le tableau numérique interactif (TNI) est un système de vidéo-projection qui vise à remplacer le « tableau avec la craie » par un écran tactile piloté par un stylet électronique via un vidéoprojecteur à ultra-courte focale relié à un ordinateur.

Des logiciels pédagogiques, des outils élaborés par les professeurs mais également l'accès au monde internet accompagnent ces derniers dans toutes les disciplines de l'enseignement, tout en favorisant l'interactivité dans la classe.

Une classe de CM1 a été équipée à titre expérimental au 1er trimestre 2013 par les services techniques et deux autres classes seront opérationnelles pour la rentrée 2013-2014, soit un matériel complet par bâtiment du groupe scolaire (primaire et maternelle).



M. THOUROUDE, directeur, entouré de Mme LAMAZURE, adjointe aux affaires scolaires et M. BILLORÉ, conseiller municipal.



Comité de jumelage AGNEAUX-RAPOLT

JUILLET 1993 - JUILLET 2013 : 20^{ème} ANNIVERSAIRE



œufs venant de Bucovine fera des démonstrations à la Médiathèque aux différentes heures de la journée et vendra ses créations.

Pour clôturer cette semaine roumaine un repas ouvert à tous (cochon grillé) sera servi à la salle des fêtes d'Agneaux. Il sera animé par un orchestre de Coutances "ZIP LA BOUTE", qui nous jouera des morceaux de musique des pays de l'Est.

Voyage en Roumanie du 1er au 13 juillet 2013

34 personnes partiront d'Agneaux vers la Roumanie. Elles passeront 3 jours à Rapolt et fêteront le vingtième anniversaire du comité de jumelage AGNEAUX-RAPOLT avec leurs amis roumains.



Une école de musique en bonne santé !



Au cours du mois d'avril, l'école de musique a présenté le travail de ses élèves lors d'auditions publiques dans différents lieux de notre ville : la médiathèque, l'église et l'espace loisirs qui ont accueilli nos élèves et leur public. Cette année, nous avons choisi de mélanger les timbres et les sonorités. Pour certaines classes apprécier des ensembles formés de flûtes traversières et de guitares, de clarinettes et de cors, de piano et de voix, de trompettes et trombones ou tubas, d'orgue et violons...

Bref, des moments d'échanges musicaux avec de la complicité, du bonheur et une parfaite harmonie.

Après avoir représenté musicalement la Ville d'Agneaux à Brück, à l'invitation du comité de jumelage, l'école municipale de musique s'est récemment distinguée lors des concours de piano de Plancoët, de Nantes et de Paris. Cette année, neuf élèves de la classe de piano ont participé et trois d'entre eux ont été sélectionnés pour la finale à Paris.

Retour à Agneaux : l'école de musique municipale vit également au rythme des cérémonies et des moments forts de la communauté agnelaise. C'est pourquoi la participation de la CODA, orchestre de l'école de musique, à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, est inscrite dans notre calendrier musical. Pour la deuxième année consécutive, la CODA accueille un chœur d'hommes.

A l'école de musique municipale d'Agneaux, nous visons à faire partager des valeurs telles que le travail, l'assiduité, l'engagement commun autour d'un projet musical. Cette année, un projet de concert commun à deux harmonies proches géographiquement et dans l'esprit, celle de Notre-Dame-de-Cenilly et celle d'Agneaux, est né de la rencontre de musiciens et de l'envie partagée de jouer ensemble.

Il a fallu d'abord choisir les morceaux, les travailler chacun de son côté. Pas toujours simple de se réunir pour répéter, mais l'envie était là ! Une vraie découverte musicale... mais surtout un énorme plaisir de se sentir complétement à l'aise ! Aussi, le samedi 25 mai, la CODA est allée à la rencontre de l'harmonie de Notre-Dame-de-Cenilly, à la salle des fêtes d'Hambye.

Après une année particulièrement riche en moments musicaux et humains, et avec quelques jours d'avance sur les feux d'artifice, le mardi 2 juillet prochain, à 20h30 à l'église d'Agneaux, la CODA vous invite à son concert de fin d'année. Retenez cette date et conviez vos amis ; nous apporterons notre envie de bien jouer et notre bonne humeur !



La municipalité soutient son école de musique dont la qualité et la convivialité sont reconnues de tous.

Bientôt 30 ans !



Agneaux Football Club



Les débuts officiels du club eurent lieu en septembre 1984 sur le terrain d'entraînement de l'Institut d'Agneaux, les blancs et bleus (pour la petite histoire Gérard LEDOYER, un des fondateurs et entraîneur, joueur du club et grand fan de l'O.M. fit le choix pour le Agneaux F.C de porter les mêmes couleurs que Marseille (maillot blanc - short blanc-bleus). Ce sont 18 licenciés qui composeront la première équipe faite de joueurs chevronnés dans laquelle on retrouve Philippe LEVAVASSEUR qui évolua en équipe de France et au FC Nantes.

Les succès vinrent très vite et l'équipe agnelaise grimpa dans la hiérarchie du football départemental. La première saison l'équipe marqua...175 buts pour en encaisser... 19 l'iii du jamais revu ! C'est l'année suivante, en septembre 1985, que la première école de football fut créée avec une douzaine d'enfants et l'engagement d'une équipe poussins... le pari était déjà gagné et l'histoire du club commençait.



En 1987, sous l'impulsion de Monsieur PIEDAGNEL, le club s'installa dans ses « murs » et un terrain neuf fut mis à sa disposition (terrain annexe aujourd'hui). Nous nous souvenons de la très belle inauguration avec l'équipe de France du Bataillon de Joinville (équipe de France espoirs d'aujourd'hui avec Roger LEMERRE).

Le club grandit, une équipe B fut créée en 1987, une équipe « juniors » en 1993 et une équipe vétérans en 1995. Le club continua de progresser de façon significative au niveau des jeunes pour atteindre 250 licenciés en 1996.

En 1999, la ville d'Agneaux fit construire un second terrain et un ensemble « vestiaires-club house », installations que le club utilise aujourd'hui. Deux ans plus tard, le plateau en herbe d'entraînement fut transformé en plateau multisports doté d'un terrain stabilisé qui sert également aux amateurs de pétanque.

De belles et grandes installations ont marqué la vie du club, dont des résultats sportifs de qualité et l'organisation pendant 10 ans de 5 superbes tournois de jeunes dans la configuration de la coupe du Monde qui donnèrent au club une belle notoriété.



Six présidents et une présidente ont marqué l'histoire du club, tout d'abord Claude RIHOUEY, président fondateur qui dirigea le club durant 7 ans, puis Gérard LECLUZE (3 ans), Jean-Claude NEEL (5 ans), Jérôme MADORÉ (5 ans) et le docteur Frédéric PAING (2 ans). Depuis 5 ans le Agneaux FC est dirigé par une femme (chose rare à ce niveau), Stéphanie CHUQUET. Plusieurs dirigeants de valeur ont permis au club d'être aujourd'hui à son niveau ; citons Gaston GAZENDEL dont le stade porte le nom, Claude DELAHAIE et bien d'autres... Des éducateurs de qualité lui ont également permis d'évoluer tant en jeunes qu'en seniors : Eric BARAN, Serge BAUDEVEX, Stéphane LEJUNE et d'autres.

Aujourd'hui, le Agneaux Football Club continue de progresser en tentant de mener une politique de développement du sport d'équipe le plus populaire auprès des jeunes, avec sérieux, compétence et rigueur. Avec 342 licenciés, le club est la plus importante force associative de la ville et le 3ème club de la Manche en nombre de licenciés.

Notre vraie fierté est dans la notoriété acquise par notre École de Football, titulaire du Label Qualité de la Fédération française de Football : elle est la 3ème école de football en nombre de licenciés du département avec 100 enfants et la première de l'agglomération. Aujourd'hui, plus d'un licencié sur deux du club a moins de 20 ans et toutes nos équipes de jeunes évoluent dans les championnats de Ligue.

Nos équipes seniors se portent également bien puisque notre équipe fanion évolue avec bonheur en D.H.R de ligue et que nos deux autres formations sont en championnat de district.

N'oublions pas notre emblématique et dynamique équipe de vétérans qui évolue en football loisirs avec succès et qui va porter haut le nom de la cité dans des tournois internationaux.

En conclusion, nous saluons les dirigeants et éducateurs qui encadrent nos 17 équipes de jeunes et nos 4 équipes seniors, soit 21 équipes tous les week-ends.

Merci également aux 50 partenaires qui nous aident financièrement et qui nous permettent de continuer à proposer des prix de cotisations plus que modestes.

Rendez-vous en mai 2014, le Agneaux Football Club fêtera ses 30 ans... Un bel âge qui conjugue le dynamisme et la maturité. Une grande fête comme le club sait les organiser regroupera tous les amis du Agneaux Football Club.

L'accueil des jeunes Agneais cet été



<http://lespacejeunesagneaux.jimdo.com>

Espace loisirs

Le service "Animation-Jeunesse" de la ville d'Agneaux propose aux jeunes âgés de 3 à 17 ans de nouvelles activités pour les prochaines vacances d'été (DU 08 JUILLET AU 23 AOUT 2013) à "Espace Loisirs" d'Agneaux...

DOSSIER D'INSCRIPTION A RETIRER AU "SERVICE SPORTS & ANIMATIONS" ...

ACCUEIL DE LOISIRS 6-10 ANS

ACCUEIL JEUNES 11-17 ANS

ACCUEIL DE LOISIRS 3-5 ANS

SERVICE "ANIMATION-JEUNESSE"
PLACE DE L'AVENIR 50180 AGNEAUX
02-33-57-77-60 / 06-07-83-45-17
Email : sports_animations@agneaux.fr

Pensez à inscrire votre enfant dès à présent...

Foyer-Logement d'Agneaux

Fajam de Family d'Agneaux (Hip-Hop)

Les Francs Archers d'Agneaux

Agneaux Basket Club

Ferme pédagogique de la Tournerie

O.C. Tennis de table d'Agneaux

Association Hautaise (Montmartin)

Les Agnelets (MTT)

Les Parents

Judo-Club d'Agneaux

Les Saltimbrés

Jimmer's de Saint-Iô

Cercle d'escrime de Saint-Iô

Les partenaires du service Jeunesse pour l'été 2013...



Félicitations Andreea !

Andreea NAVROTESCU est arrivée au club d'échecs en 2006, avec déjà un titre de championne de Roumanie en 2005. Elle gagne son premier titre de Championne de France en 2008 (-12 ans) et est à nouveau championne de France en 2010 (-14 ans) puis 2012 (-16 ans). Elle gagne la médaille de Bronze aux championnats d'Europe en août 2012 à Prague. En 2013, elle joue dans l'équipe 1 adultes du club, et est notre joueur n°6 au club.

Le 5 mai 2013, Andreea gagne son 4^{ème} titre de championne de France (-18ans) à St-Paul-Trois-Châteaux.

Le 12 mai 2013, elle termine 5^{ème} ex aequo au Championnat de France Féminin Rapide (toutes catégories d'âges).

Andreea est également une élève brillante, en seconde au Lycée Leverrier.

Encore Bravo !



AGNEAUX CONTACT
 Directeur de la publication :
A. METRAL
 Secrétaire de rédaction :
A. SÈVÈQUE
 Comité de rédaction :
T. BILLORE - M. DEBONO
Ch. DELANOE - C. MARTINET
V. HARDEL
 Photos : A. BIRET - Mairie d'Agneaux
 Conception et impression :
Imprimerie Xavier GARLAN
Tél. 02 33 77 33 22

Des nouvelles de nos tout-petits

Réunion : le portage en écharpe et porte bébé physiologique

Jeudi 21 mars, onze personnes (parents, assistantes maternelles, professionnelles de la crèche) ont bénéficié d'une présentation du portage en écharpe avec le concours de deux intervenantes qui pratiquent le portage depuis plusieurs années avec leur enfant. Très convaincues, elles ont su nous sensibiliser aux bienfaits de cette pratique. Après une approche théorique, chacun a pu découvrir et s'exercer au portage à l'aide de poupons et des nombreuses écharpes ; certains parents avaient, pour l'occasion, apporté leur propre matériel. Tous sont repartis enthousiastes et motivés pour poursuivre l'expérience chez eux.



Pierres en Lumières



Après une ouverture de soirée avec les Pickup, du jazz hot, la société Atlantid a illuminé la mairie pour la première participation d'Agneaux à la manifestation "Pierres en Lumières", le Samedi 18 Mai dernier.

4L Trophy

Des jeunes dans l'aventure



Après Julie et Arnaud et leur tour du monde en tandem, nous avons eu le plaisir d'accompagner Maud LESCENE et Benjamin VALETTE dans la superbe aventure du rallye 4L Trophy qui s'est déroulée au mois de février 2013.

Ce raid aventure étudiant d'une dizaine de jours entre la France et le Maroc a une dimension humanitaire, car il permet de livrer des fournitures scolaires et sportives pour les enfants ainsi que des denrées alimentaires pour la Croix-Rouge Française présente au Maroc.

A leur retour nous les avons accueillis à la médiathèque où a eu lieu une exposition qui a duré près de trois semaines.

Bravo à tous les deux et un grand merci pour nous avoir fait partager leur belle expérience.



Dates à retenir



Du samedi 15 au dimanche 23 Juin :
Semaine de la Roumanie
Vendredi 21 Juin : Fête de la musique
Place E. Piedagniel, de 18h à 20h
Mardi 2 Juillet : Concert de la CODA
Eglise St-Jean-Baptiste, à 20h30
Vendredi 23, Samedi 24 et Dimanche 25 Août :
Tartajongle – Complexe sportif
Samedi 7 Septembre : Forum des Associations
Salle omnisports, de 10h à 17h
Samedi 14 & Dimanche 15 Septembre :
Journées du Patrimoine
Dimanche 17 Novembre : Concert Brass Band
Salle omnisports
Samedi 21 Décembre : Marché de Noël
Place de Gouvillie

La médiathèque embarque pour l'été...



La médiathèque est ouverte du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h30, et le samedi de 10h à 17h

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !

Tél : 02-33-77-31.00

mediatheque@agneaux.fr

facebook.com/mediatheque.agneaux

Fête de la musique

Vendredi 21 Juin, de 18h à 20h
Place E. Piedagnel

Avec les "Wassa-Wassa" et la compagnie de musique indienne "Anando Gopal Das"

Venez nombreux !



Tango



Exposition Modelisme naval



Les livres voyageurs...

La médiathèque a libéré 200 livres et les a dispersés dans Agneaux et ses alentours...



Tartajongle !

Festival de jonglerie
23, 24 et 25
Août 2013



Complexe sportif



Journées du Patrimoine

14 & 15 Septembre 2013

A cette occasion, un concours sera organisé avec de nombreux lots à gagner.

Bonne chance à tous !



4L Trophy



Carte Kiosk

La carte kiosk permet d'obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants partenaires. Destinée aux 13/25 ans, elle est valable un an.

Pour se la procurer, rien de plus simple :

- une photo d'identité
 - une carte d'identité ou le livret de famille
 - un justificatif de domicile, de scolarité, de formation ou d'apprentissage
 - et 8,60 €
- (Réduction de 5€ avec le chéquier @too)

Et toujours 30 % sur la location d'un vélo à assistance électrique sur présentation de la carte kiosk.

Plus d'infos sur www.saint-lo-agglo.fr !



Vélo à Assistance Electrique



Pratique, confortable et simple d'utilisation, l'essayer c'est l'adopter !

En location à la médiathèque !

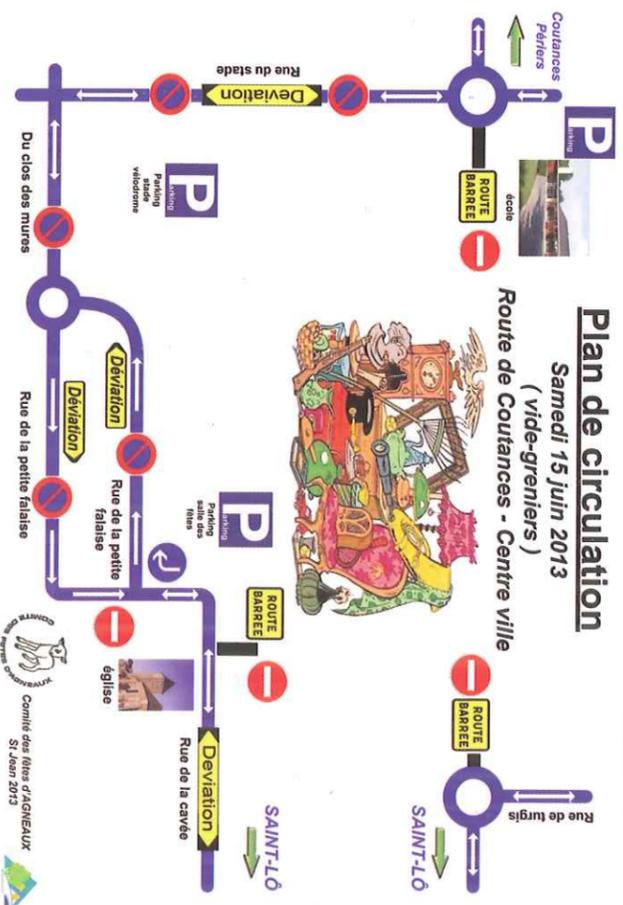
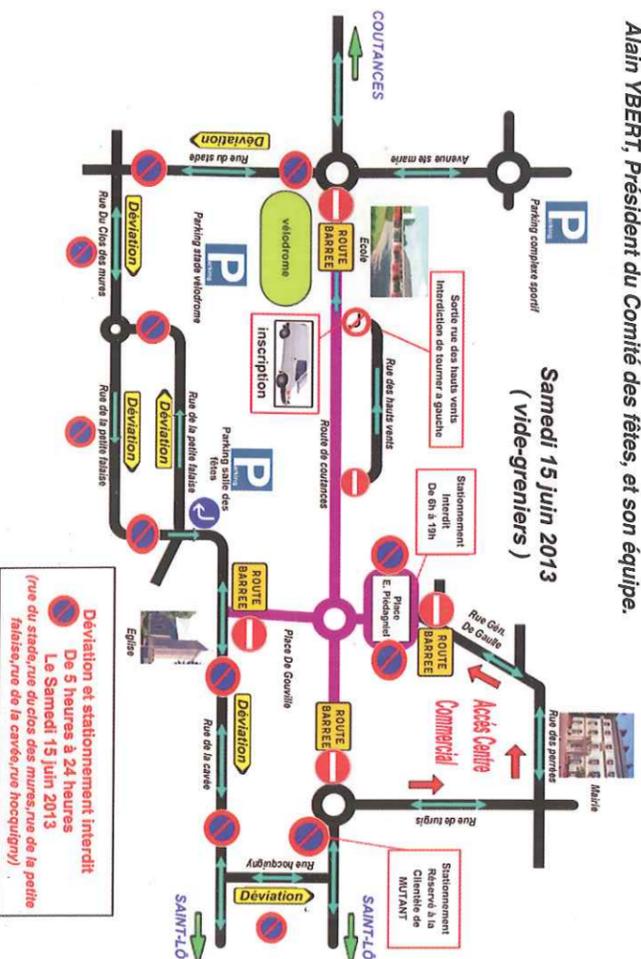
Vive la fête Saint Jean



Alain YBERT, Président du Comité des fêtes, et son équipe.

Nous nous joignons à nos amis du Comité des fêtes pour vous souhaiter à toutes et à tous, une très bonne fête Saint Jean. Profitez pleinement de ces trois jours !

Informations pour faciliter vos déplacements.



TARTAJONGLE

Pour la huitième édition, la convention de jonglerie bas-normande TARTAJONGLE s'arrête à Agneaux les 23, 24 et 25 août 2013. Ce rassemblement de jongleurs passionnés est ouvert à tous, aux pratiquants confirmés comme aux néophytes. Pendant trois jours des ateliers d'initiation et de perfectionnement, ainsi que des spectacles et des concerts seront proposés, une parade égayera les rues d'Agneaux et le week-end se clôturera par les célèbres jeux de la jongle.

Nous vous invitons pendant ces trois jours à venir apprendre à jongler, voir des spectacles, regarder des jongleurs s'entraîner, découvrir la diversité de l'art de la jonglerie et/ou tout simplement passer un bon moment.

Infos pratiques :
Un espace restauration/bar sera ouvert pendant toute la durée de l'événement sous le chapiteau. Pour faciliter le travail des bénévoles merci de nous prévenir si vous souhaitez manger sur place par l'intermédiaire du site tartajongle.org (petit prix, produits locaux). Camping à proximité du site de la convention.

Lieu : Gymnase d'Agneaux. Entrée par la Place de l'Avenir (côté école et centre de loisirs)
Tarif : Il n'y en a pas, vous donnez ce que vous voulez, pouvez...

Contact : www.tartajongle.org / tartajongle@mail.com / 06 37 43 55 17



Forum des associations

Il aura lieu le Samedi 7 Septembre, de 10h à 17h, à la salle omnisports d'Agneaux. Associations sportives & culturelles se feront un plaisir de vous informer sur les possibilités offertes sur la commune. Venez nombreux !

Le 17 novembre prochain en concert à Agneaux !

L'Impérial Brass Band

Cette formation bas-normande a vu le jour en 1993 sous l'impulsion de quelques musiciens. Elle compte dans ses rangs une quarantaine de musiciens dont une majorité de professionnels, mais aussi de grands élèves en passe de le devenir. Dans cette configuration de grand orchestre de cuivres et percussions, l'Impérial Brass Band a décroché le titre le champion de France, il y a de cela quelques années. Ses nombreux concerts en France ainsi qu'à l'étranger ont permis à cette formation d'engranger expérience, audace et ambition. Leur répertoire est intarissable : musiques sacrées, œuvres festives, transcriptions ou pièces originales, ambiances recueillies ou musiques de films et créations. Les timbres se marient à merveille, la vélocité flirte avec la finesse de la patte sonore. Les contrastes sont bluffants, les possibilités immenses !

Observez bien tous ces acteurs, plongez vous dans leur univers, laissez-vous séduire, le charme opérera dès les premières notes ! Méfiance...leur complicité, leur passion et leur joie de vivre sont très contagieuses !



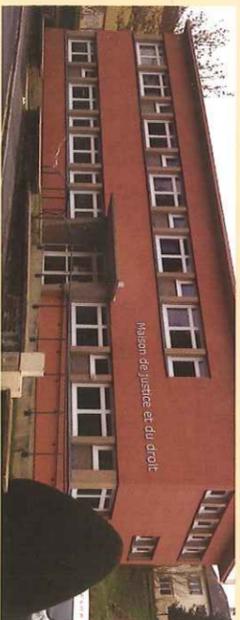
La Maison de Justice et du Droit est ouverte

Face à la multiplication des conflits de la vie quotidienne, à la détresse des victimes et à la complexité du droit, les habitants attendent une justice plus proche d'eux. Les maisons de justice assurent une présence judiciaire de proximité et concourent à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes et à l'accès aux droits. La Maison de Justice et du Droit de Saint-Lô vise à maintenir une présence judiciaire au sein du bassin Saint-Lois, dépourvu de services judiciaires et éloigné des juridictions, afin que les habitants puissent continuer à bénéficier d'un accès au droit et à la justice.

Adresse :
MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT
32 rue Croix Canuet - 50000 SAINT LO
Tél : 02.33.72.87.20

Tous les jours, du lundi au vendredi, le personnel permanent de la MJD vous reçoit sans rendez-vous, gratuitement et anonymement, sur place ou par téléphone.

Plus d'infos sur www.saint-lo-agglo.fr !



Vers une grande agglomération

Dans le cadre de la réforme territoriale, un projet de fusion intercommunale a été présenté aux élus par le Préfet de la Manche.

Ce nouvel établissement public de coopération intercommunale concerne la communauté de Saint-Lô Agglomération, les communes de communes de l'Elle, de Martigny, de la Région de Daye, du canton de Tessy sur Vire et du canton de Torigni sur Vire ainsi que la commune de Domleau.



La nouvelle communauté d'agglomération totaliserait 73 communes et une population d'environ 70 000 habitants, elle se placerait ainsi au 2ème rang départemental, derrière la CUC (Communauté urbaine de Cherbourg).

Sa date d'entrée en vigueur est fixée au plus tard au 1er janvier 2014.

Plan caricure 2013

**Recensement des personnes âgées
et des personnes handicapées**

Dans le cadre du plan caricure, si vous êtes dans un environnement isolé et seul(e) ou si vous connaissez des personnes fragiles et isolées dans votre entourage, merci de signaler leur identité en Mairie d'Agneaux dans les plus brefs délais.

Un registre est tenu afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » par le Préfet dans des situations d'événement exceptionnel menaçant la santé de ces personnes.

Horaires d'été de la Mairie

Du 1er juillet au 30 août, la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

La parole aux élus

Ensemble pour Agneaux

Bilan de nos 5 ans de mandature

A neuf mois des prochaines élections municipales, il nous paraît nécessaire de vous faire part de notre action au cours de cette mandature.

Nous avons soutenu des projets municipaux dont le "Grand Saint-Lô" pour l'avenir de notre territoire, les jardins familiaux qui favorisent la mixité sociale, le projet mémoire qui retrace, conserve l'histoire de la commune et de ses habitants, ...

Nous avons initié l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du gymnase, transition énergétique nécessaire pour notre commune.

Nous avons infléchi la convention passée entre la mairie et la communauté d'agglo sur la mise à disposition des locaux sportifs permettant au maire une autonomie pour autoriser des événements différents dans ces lieux.

Nous nous sommes inquiétés de la baisse et du vieillissement de la population agnelaise. Nous avons proposé des actions correctives mais rien n'a été réalisé par la majorité. Une classe supplémentaire n'est pas un indicateur de rajeunissement de la population quand on sait que plus de 10% des enfants scolarisés à l'école publique sont originaires de communes avoisinantes.

Le groupe d'opposition « Agneaux dialoguons pour agir »

Une surveillance soutenue et une critique constructive

Le budget et les orientations budgétaires

Des travaux sont prévus mais aucune liste précisant les priorités ne nous a été fournie en temps voulu.

Nous n'avons pas eu connaissance de la liste des subventions accordées aux associations sportives transmises à la communauté d'agglomération, ce que nous regrettons également.

Concernant le logement, nous déplorons qu'il n'y ait pas de projets d'accession à la propriété pour les jeunes actifs.

Nous estimons également ne pas avoir tous les éléments nous permettant d'apprécier les dépenses inscrites pour la maison de santé.

Pour ces raisons, nous n'avons pas voté le budget 2013 cette année encore !

La communauté d'agglomération, parlons-en...

Au 1er janvier 2014, la communauté d'agglomération verra le jour. Cette nouvelle structure regroupera 73 communes et aura de nouvelles compétences telles que la culture, la jeunesse et la petite enfance. Nous avons

Le Groupe majoritaire « Avec vous pour Agneaux »

Toujours dans l'action

Vous nous avez accordé votre confiance pour la conduite des affaires de notre commune et comme vous pouvez le constater au travers de notre travail, nous avons à cœur de ne pas vous décevoir.

Mais il y a un temps pour toute chose ; contrairement à nos opposants qui tirent déjà des conclusions, nous avons bien l'intention de continuer à occuper le terrain. Il sera toujours temps de vous rendre compte dans le détail, lorsque l'heure sera venue, mais l'action vaut mieux que des paroles.

Nous avons toujours mis en avant l'intérêt général et après avoir entrepris des travaux d'aménagement et d'embellissement de notre commune, nous avons porté avec notre maire la réalisation d'une maison médicale pluridisciplinaire, conscients de la nécessité d'anticiper afin de préserver une qualité de soins pour vous tous et pour les générations à venir.

Cette structure donne aux patients et aux personnels de santé une immense satisfaction, ce qui nous conforte dans l'idée que nous avons eu raison et ce n'était pas un dossier facile.

Comme nous l'avons indiqué dans notre dernière lettre d'information, nous commençons à réfléchir à la rénovation de la place Edmond Piédagnel qui en a bien besoin.

Ce projet sera mené dans la concertation, avec la volonté de garder à cette place son attractivité et sa fonctionnalité, notamment au niveau des places de parking.

Tous ces investissements sont menés avec efficacité sans augmenter les impôts locaux pour la 4^{ème} année consécutive.

Nous avons validé le principe d'une maison de santé nous sommes restés très critiques sur la grandeur du projet et l'impact des cours de fonctionnement sur le budget supportés par les agnelais (40 000€ par an).

Nous avons dénoncé les manquements aux règles de la démocratie perpétrés par la majorité en particulier le non respect du conseil municipal (demande d'avis à posteriori du conseil municipal sur des documents déjà signés par le maire, dénomination de place sans l'avis du conseil....).

Nous avons refusé de valider les budgets annuels présentés. Ils sont les outils de mise en œuvre d'orientations municipales que nous ne partageons pas.

Nous avons toujours été à l'écoute des citoyens qui nous ont interpellé et interrogé sur la vie municipale car la transparence doit être effective entre les élus et les citoyens.

Nous sommes intervenus en conseil municipal pour comprendre les projets présentés par la majorité et faire valoir les principes qui guident notre action : égalité, solidarité, intérêt collectif primant sur l'intérêt individuel. Ce sont ces mêmes principes qui nous guideront encore en 2014.

Mais avant, nous vous souhitions de bonnes vacances... ensoleillées.

Les élus de la liste « Ensemble pour Agneaux »
Jacqueline CORBEAU, Daniel DEPINCE,
Jean Michel HEC, Eric LEBRUMMAN

Le groupe d'opposition « Agneaux dialoguons pour agir »

souhaité qu'une réflexion s'engage au sein du conseil et Monsieur le Maire y était favorable.

Ne voyant rien se mettre en place, nous l'avons interrogé et sa réponse nous inquiète quelque peu compte tenu de la méthode de travail retenue.

En effet, Monsieur le Maire préfère attendre les propositions des Présidents des communautés de communes.

Nous estimons de notre côté qu'à partir des compétences attribuées à la nouvelle communauté d'agglomération, il incombe aux communes – et non l'inverse – de faire des propositions d'organisation.

Nous persistons à penser que ce sont les communes qui doivent être une force de propositions et que l'agglomération doit être un outil pour permettre la réalisation des structures et fédérer leur fonctionnement.

A quelques jours de la St Jean, qui sera comme les années précédentes, organisée avec efficacité par les bénévoles du comité des fêtes, le groupe « Agneaux, dialoguons pour agir » vous souhaite une bonne fête St Jean et de bonnes vacances.

*Les membres du groupe : Claude DUGUEY - Fabienne PICCAN
Daniel CAILLOT - Françoise BLANCHET*

Beaucoup de signes nous laissent entrevoir l'avenir de notre commune avec sérénité :

- Des projets de construction de maisons individuelles sont en cours.

- Notre école connaîtra une nouvelle ouverture de classe à la rentrée prochaine.

- Nos zones d'activité se remplissent et bientôt le projet de la polyclinique aboutira.

Tous ces éléments font qu'Agneaux demeure une commune attractive où il fait bon vivre et nous en sommes fiers.

Alors laissons les pleureurs de côté et continuons d'avancer.

Bientôt nous aurons notre fête Saint Jean, grand moment de convivialité qui permet de se retrouver et d'aller à votre rencontre.

Très bonne fête à toutes et à tous et bonnes vacances d'été. Bonne chance à tous nos jeunes qui passeront des examens.

Le Groupe majoritaire :
Alain MÉTRAL - Jean-Yves LEMETAYER
Elisabeth LEGRAND - Dany DAVID
Jean-Claude LEPAIN - Michel MADORE
Amick LAMAZURE - Alain SÉVÈQUE
Jean-Marie BARRÉ - Thierry BILLORE
Michel BLOT - Michèle DEBONO
Christian DELANÔÉ - Colette LECOT
Paulette LEMARRIGNER - Françoise LUAST
Josiane MARAIS - Jean Pierre RUAULT
Yolanda TESNIÈRE